

# Saint Jean le Blanc

## & VOUS

n°96 • décembre 2025



Un Noël féerique  
pour petits et grands !

p. 8

Une Police Municipale  
proche de vous

p. 10

Paulette et René Marsy,  
figures emblématiques  
de Saint-Jean-le-Blanc  
p.12

**3**

## VIE MUNICIPALE

Inscriptions sur les listes électorales

Déneigement des trottoirs : consignes pour les riverains

Les équipements pour les cyclistes

**4**

## RETOUR EN IMAGES

**6**

## TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Saint-Jean-le-Blanc poursuit sa végétalisation

**7**

## ENVIRONNEMENT

Inventaire de la Biodiversité à Saint-Jean-le-Blanc :  
les premiers résultats

**8**

## DOSSIER

Les fêtes de fin d'année à Saint-Jean-le-Blanc

**10**

## SERVICE MUNICIPAL

Zoom sur une Police Municipale proche de vous

**12**

## MISE À L'HONNEUR

Paulette et René Marsy, figures emblématiques de Saint-Jean-le-Blanc

**13**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Planning des animations seniors - Automne / Hiver 2025-26

Chèques-cadeaux de Noël pour les aînés

**13**

## URBANISME

« Aide aux maires bâtisseurs » du fonds vert –  
Résidence Saint Charles

**14**

## EXPRESSIONS POLITIQUES

Groupe majoritaire

Date du prochain conseil municipal

Groupes minoritaires

**15**

## UN NOM, UNE HISTOIRE

Léopold MASSON, curé de l'église Saint Jean-Baptiste

Une Albijohannienne à travers l'histoire :  
hommage à Alice DELANE

**15**

## ÉTAT-CIVIL

**16**

## AGENDA

# Édito



Chères Albijohanniciennes, Chers Albijohanniciens

L'automne avance et, déjà, pointent à l'horizon la fin de l'année et les moments festifs qui y sont associés.

Comme tous les ans, vous pourrez profiter, en famille et entre amis, des nombreuses animations organisées au sein de notre commune. Vous trouverez, au cœur de ce bulletin municipal, le calendrier complet de tous les événements qui vous sont proposés. Et il y en aura pour tous les goûts ! Des concerts, du cinéma, de la magie, une exposition, les illuminations, Saint Jean fête Noël... et une petite surprise le 13 décembre sur la Levée des Capucins, concoctée par notre dynamique comité des fêtes.

Ce bulletin vous éclairera également sur l'environnement et le cadre de vie de notre ville, avec les actions de végétalisation et un inventaire de la biodiversité.

Enfin, vous découvrirez, au fil de votre lecture, un dossier sur notre service de Police Municipale. L'occasion de mieux connaître ses agents, garants de notre qualité de vie, ses missions et ses équipements.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture, ainsi qu'une très belle fin d'année à toutes et à tous !

**Thierry CHARPENTIER**

Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Saint-Jean-le-Blanc & VOUS est le bulletin municipal édité par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc :  
[accueilmairie@saintjeanleblanc.com](mailto:accueilmairie@saintjeanleblanc.com) | 02 38 66 39 61

Directeur de publication : Thierry CHARPENTIER, Maire | Rédaction : Service communication

Mise en page : Christelle MICHAUX - Centr'Imprim | Impression : Centr'Imprim

Crédits photos : droits réservés Ville de Saint-Jean-le-Blanc

Dépot légal à parution. ISSN 2493-6162. 02 38 69 61 11



# INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En vue des prochaines élections municipales prévues les **15 et 22 mars 2026**, pensez dès à présent à vérifier votre inscription sur les listes électORALES.

**La date limite d'inscription est fixée au 6 février 2026.**

Pour vous inscrire, rendez-vous en mairie muni(e) de :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport),
- un justificatif de domicile.

**Pour tout renseignement complémentaire :**  
02 38 66 10 54 - [gbourillon@saintjeanleblanc.com](mailto:gbourillon@saintjeanleblanc.com)



# DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS : CONSIGNES POUR LES RIVERAINS

La commune de Saint-Jean-le-Blanc rappelle aux propriétaires et locataires qu'il est de leur devoir de déneiger le trottoir situé devant leur habitation en cas de neige ou de verglas afin d'assurer la sécurité des piétons et garantir un passage sécurisé.

Toute infraction à cette obligation peut entraîner une contravention conformément aux règlements en vigueur.

Pour plus d'informations, il est possible de consulter l'arrêté complet sur le site de la mairie ou de contacter la Police Municipale au 02 38 66 84 52.

**Merci à tous pour votre vigilance et votre contribution à la sécurité de chacun !**



# LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES POUR LE CYCLISTE

Un vélo en bon état et bien équipé assure votre sécurité et celle des autres. Certains équipements sont obligatoires et leur absence peut entraîner une amende.

## ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

**Pour le cycliste :**

- **Casque** : obligatoire pour les moins de 12 ans, conforme et attaché. Il protège efficacement la tête en cas de chute.
- **Gilet rétroréfléchissant** : obligatoire la nuit, hors agglomération ou par faible visibilité.

**Pour le vélo :**

- **Freinage** : un frein à l'avant et un à l'arrière.
- **Éclairage et signalisation** :
  - Cataïoptres : rouge à l'arrière, blanc ou jaune à l'avant, orange sur les côtés et pédales.
  - Feux : blanc/jaune à l'avant, rouge à l'arrière.  
Pour les remorques de plus de 1,30 m : mêmes dispositifs.
- **Avertisseur sonore** : audible à au moins 50 mètres.

**INTERDITS :**

*écouteurs, dispositifs audio et téléphone tenu en main.*

## ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS



## RETOUR EN IMAGES



**SORTIE DU CMJ À LA BASE AÉRIENNE DE BRICY**  
22 OCTOBRE 2025



**HUIT FEMMES**  
*En partenariat avec les Restos du Coeur*  
25 OCTOBRE 2025



**ENQUÊTE INTERACTIVE**  
*Les coins sombres du chapiteau*  
31 OCTOBRE 2025



**DISTRIBUTION DES LIVRETS PATRIOTIQUES  
AUX ÉLÈVES DE CE2**  
À L'école Demay-Vignier en présence d'Évelyne Berthon et  
de l'association « Union des Combattants et du Souvenir »  
7 NOVEMBRE 2025

# RETOU EN



**COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**  
11 NOVEMBRE 2025



**CCAS - SORTIE À LA BELLE DE GRIGNON**  
9 OCTOBRE 2025

# R IMAGES



**THÉÂTRE - UN FIL À LA PATTE**  
24 OCTOBRE 2025



**ÉVASION JEUNESSE**  
TOUSSAINT 2025



**DÉPÔT DE GERBES AU CIMETIÈRE DE LA RUE DEMAY**  
11 NOVEMBRE 2025



# SAINT-JEAN-LE-BLANC POURSUIT SA VÉGÉTALISATION

La Ville de Saint-Jean-le-Blanc poursuit sa politique de verdissement avec plusieurs actions visant à améliorer le cadre de vie et à favoriser la biodiversité sur l'ensemble du territoire. Ces aménagements viennent embellir les espaces publics tout en intégrant des solutions écologiques et durables.

Le **rond-point de Saint-Cyr**, porte d'entrée de Saint-Jean-le-Blanc, a été réaménagé cet automne avec des vignes pour rappeler l'histoire viticole de la commune. L'espace sera structuré en quatre zones, offrant des floraisons saisonnières.

Les enfants de l'école Jean Bonnet, accompagnés par les agents des espaces verts, ont planté eux-mêmes des plantes grimpantes autour du grillage du terrain sportif, créant ainsi un cadre plus agréable pour les élèves et les habitants du quartier.

Au cœur du parc des Crochettes, la **noue paysagère** sera bientôt engazonnée et enrichie d'une variété de **plantes vivaces, de couvre-sols et d'arbustes** soigneusement sélectionnés. Elle joue un rôle écologique essentiel en récupérant et en stockant les eaux de pluie, tout en offrant un espace verdoyant et agréable pour les promeneurs.

**Une autre noue**, située rue des Varennes, sera également aménagée avec des **végétaux et des couvre-sols** comme le lierre, participant à la végétalisation du quartier et à la gestion naturelle des eaux pluviales.

Parallèlement, un **massif sera installé prochainement devant le restaurant scolaire** de l'école Demay-Vignier, apportant couleur et verdure à cet espace fréquenté quotidiennement par les enfants et leurs familles.



Plantations de faux jasmin/jasmin étoilé par les élèves devant le terrain sportif de l'école Jean Bonnet

Le service des espaces verts complétera ces aménagements en plantant **16 570 bulbes de narcisses et de jonquilles dans tous les massifs de la ville, accompagnés de 260 arbustes**. Ces plantations permettront d'offrir un paysage fleuri dès le printemps, tout en renforçant la biodiversité locale et la beauté des espaces publics.

Ces aménagements d'espaces verts durables, esthétiques et accessibles à tous offrent aux habitants des lieux de détente, de promenade et de découverte de la nature en ville.





**LABEL « 3 FLEURS »  
POUR LA VILLE !**

La qualité de vie étant étroitement liée à l'environnement, la Ville de Saint-Jean-le-Blanc a conservé son label « **3 Fleurs** », symbole de son engagement en faveur des habitants et de leur cadre de vie. La commune dispose également de sites naturels remarquables, où la biodiversité et la nature peuvent s'exprimer pleinement.

  
**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ À SAINT-JEAN-LE-BLANC : LES PREMIERS RÉSULTATS



En 2025, des naturalistes de Loiret Nature Environnement et du Laboratoire d'éco-entomologie ont parcouru une dizaine de sites communaux, tels que les parcs, cimetières, bords de routes ou de champs pour inventorier la faune et la flore locales. Les premiers résultats révèlent une biodiversité importante, y compris en zone urbaine. Les bords de Loire demeurent les plus riches, abritant oiseaux nicheurs rares et plantes protégées comme l'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*), espèce endémique des plaines françaises.

Plus de 430 espèces végétales ont été recensées, soit près d'un tiers de la flore du Loiret. Parmi elles, le Trèfle intermédiaire (*Trifolium medium*), observé à Pontcourt, témoigne de la persistance d'anciens milieux agricoles. Autre découverte notable : la Crépide fétide (*Crepis foetida*), disparue du département depuis plusieurs décennies et récemment réapparue, capable de pousser jusque sur les trottoirs.

Parmi les amphibiens observés figure le PélodYTE ponctué, espèce rare et menacée dans la région. Reconnaissable à ses points verts et à son chant rappelant des boules de pétanque, il a été repéré dans l'une des mares de la commune.

## UNE AVIFAUNE RICHE ET VARIÉE

Plus de 60 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune (hors bords de Loire). Aux côtés des espèces familières telles que le Pinson des arbres, le Martinet noir, le Pic vert ou Verdier d'Europe, figurent aussi des oiseaux plus rares, comme la Tourterelle des bois ou la Cisticole des joncs, toutes deux menacées en France. Les haies jouent un rôle essentiel pour ces espèces, abritant notamment la Fauvette grisette, le Tarier pâtre ou le Rossignol, précieux alliés des cultures.

Les analyses concernant les insectes et chauves-souris se poursuivent cet automne et viendront enrichir l'inventaire communal.

**Chacun peut contribuer en partageant ses observations de faune et de flore sur Obs45.fr, écureuils, hérissons ou orvets compris !**



# LES FÊTES DE

*du vendredi 5 décembre  
au lundi 5 janvier*



## La ville s'illumine

Pour célébrer la période féérique de Noël, ne manquez pas le majestueux **sapin de Noël**, ainsi que les **lluminations féeriques** qui égayeront vos promenades sur la place de l'Église. Rendez-vous le vendredi 5 décembre à 17h30 devant la mairie pour lancer le top départ des illuminations de la ville !



*du vendredi 5  
au dimanche 14 décembre*

## Expo photo au Château

Du vendredi 5 au dimanche 14 décembre, le **Photo Ciné Club Orléanais** vous invite à sa 11<sup>e</sup> exposition photo, au Château, de 14h à 18h. L'**entrée est libre et gratuite**, une belle occasion de découvrir des œuvres variées dans un cadre historique.

*Samedi 13 décembre*

## Concerts de l'École Municipale de Musique

11h et 15h à l'Espace Montission



*à*

*Same*

**Saint J**

De 10h à 17h  
la traditionnelle fê  
crêpes

La soirée se conclura  
des Capucins, pour le

Organisat

# FIN D'ANNÉE Saint-Jean-le-Blanc



di 13 décembre

## Jean fête Noël

h, l'Espace Montission accueille  
ite de Noël : présence du Père Noël,  
bes et vin chaud offerts.

par un feu d'artifice à 19h30 sur la levée  
plus grand plaisir des petits et des grands.  
isé par le Comité des fêtes



Samedi 13 décembre

## Spectacle de magie

Le samedi 13 décembre à 20h30, rendez-vous  
à l'Espace Montission pour un **spectacle**  
**unique de magie avec Magic Amin**, à partager  
en famille ou entre amis.

Réservation : [www.saintjeanleblanc.com](http://www.saintjeanleblanc.com)



Dimanche 14 décembre

## Concert de Noël

À 15h, venez profiter d'un **concert de Noël à l'Église Saint Jean-Baptiste**. Une ambiance chaleureuse pour partager la magie de cette période festive.

Organisé par le Comité des fêtes



Samedi 27 décembre

## Ciné-vacances

### Wish

Séance à 10h, à l'Espace Montission une belle occasion de découvrir ou redécouvrir ce film en famille pendant les vacances.



Samedi 3 janvier

## Ciné-vacances

### Le Roi Lion

Rendez-vous à 10h à l'Espace Montission pour plonger dans l'univers de ce dessin animé, à voir ou à revoir sans attendre !





# ZOOM SUR UNE POLICE MUNICIPALE PROCHE DE VOUS

La Police Municipale compte six agents sur le terrain : Lionel, chef de la Police Municipale, Frédéric, brigadier-chef principal, ainsi que Louis, Patrick, Tony et Maxime. Ils sont épaulés par Aurélie, assistante administrative chargée de l'accueil du public du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h30.

**La Police Municipale, c'est avant tout un lien essentiel pour mieux-vivre ensemble.** Chaque jour, les agents municipaux veillent à maintenir une cohabitation apaisée et respectueuse. Leur présence sur le terrain permet de prévenir les tensions, favoriser le dialogue et jouer un rôle de médiateurs et relais de confiance entre habitants et administration.

## Leurs objectifs :

- Favoriser un vivre-ensemble harmonieux,
- Être à l'écoute, guider et accompagner chacun,
- Rappeler que le respect et la tranquillité se construisent ensemble.

## La Police Municipale au service du quotidien des habitants

Sous l'autorité du Maire, la Police Municipale veille chaque jour à garantir le bon ordre, la salubrité, la tranquillité publique.



## LEURS MISSIONS S'ARTICULENT AUTOUR DE PLUSIEURS GRANDS AXES

### Assurer la sécurité et la tranquillité publiques

Les policiers assurent la **sécurité au quotidien**, notamment autour des écoles, où leur présence régulière crée un environnement rassurant pour les enfants, les parents et le personnel scolaire. Ces patrouilles contribuent à prévenir les incidents, favoriser la tranquillité et renforcer le lien de confiance avec la population.

Ils interviennent également pour préserver la tranquillité publique : lutte contre les nuisances sonores, les troubles de voisinage, les rassemblements gênants ou encore les incivilités (dépôts sauvages, etc.).

La salubrité publique fait aussi partie de leurs priorités, avec la vérification du respect des règles liées à la propreté des voies publiques, à la gestion des déchets et à la présence d'animaux sur la voie publique.

### Réguler la circulation et le stationnement

La Police Municipale assure le contrôle du respect du Code de la route et la verbalisation des infractions liées au stationnement (gênant, abusif ou illicite) et de circulation.

Les agents contribuent également à la gestion et à la sécurisation de la circulation sur l'ensemble du territoire communal.

### Prévenir pour mieux protéger : les contrôles routiers

Les incivilités routières, même lorsqu'elles semblent anodines, sont une source quotidienne de danger et de tension : stationnements gênants, excès de vitesse, non-respect de la signalisation, nuisances sonores...

Autant de comportements qui altèrent la qualité de vie en ville et peuvent mettre en péril la sécurité de tous.

Dans ce contexte, la Police Municipale joue un rôle clé.

Au-delà de la sanction, leur présence vise surtout à prévenir les comportements dangereux et à **sensibiliser les usagers à une conduite plus responsable et respectueuse**.



Sécurité aux abords des écoles

Certains contrôles sont menés en collaboration avec la Police Nationale, renforçant ainsi l'efficacité des interventions et la cohérence des actions menées sur le territoire.

### Respect de la réglementation

La Police Municipale veille également au respect de la réglementation qui encadre les travaux sur la voie publique.

### Des missions judiciaires

En tant qu'Agents de Police Judiciaire Adjoints (APJA), nos policiers municipaux travaillent aux côtés des officiers de police judiciaire. Ils peuvent constater certaines infractions, recueillir des informations et rédiger des procès-verbaux, notamment pour le Code de la route ou les règles locales, toujours dans le souci de protéger et d'accompagner la population.

## SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Vous l'aurez compris : au-delà de sa mission de maintien de l'ordre, la Police Municipale incarne avant tout une police de proximité, engagée dans la prévention et l'amélioration du cadre de vie. Attentifs et disponibles, les agents accompagnent les habitants au quotidien. N'hésitez pas à aller à leur rencontre : ils sont toujours prêts à échanger et à vous aider.

Présente chaque jour sur le terrain, la Police Municipale effectue des patrouilles de proximité afin de prévenir les incivilités et de garantir la tranquillité publique notamment avec l'Opération Tranquillité Vacances. Pour sensibiliser les plus jeunes, les agents interviennent aux abords des écoles, mènent des actions de prévention routière, et développent des ateliers pédagogiques auprès des plus jeunes pour inciter à respecter l'espace public et participent au « Savoir Rouler à Vélo ».

La Police Municipale travaille en étroite collaboration avec les habitants et les commerçants. À pied ou à vélo, ses agents assurent une présence rassurante, favorisent le dialogue et renforcent le lien de confiance avec la population, contribuant ainsi pleinement à la sécurité et au bien-être de la commune.

Le service, qui assure la rédaction des arrêtés, intervient également dans la gestion des objets trouvés, la prise en charge des animaux errants et la surveillance du territoire grâce au dispositif de vidéoprotection.



Stationnement gênant



Prévention auprès des collégiens

## UN QUOTIDIEN SANS ROUTINE

À la Police Municipale, aucune journée ne se ressemble.

La matinée débute par un briefing d'équipe, moment essentiel pour faire le point sur les signalements reçus, les priorités du jour et les missions à venir.

Vient ensuite le départ en patrouille, à pied, à vélo ou en véhicule, selon les besoins du terrain.

Mais dans ce métier, tout peut changer en un instant : un appel, une urgence, un signalement... **il faut savoir réagir vite et s'adapter.**

C'est ce qui fait la richesse et la diversité du travail des policiers municipaux : aucune journée n'est identique, et chaque intervention contribue à la sécurité et au bien-être des habitants.

## UNE ORGANISATION DES ÉQUIPES POUR UNE PRÉSENCE RENFORCÉE

Le service est organisé en deux équipes, ce qui permet aux agents d'être présents sur le terrain pour une **surveillance continue tout au long de la semaine**. Les agents sont également mobilisés les week-ends, notamment pour sécuriser les manifestations locales et le marché du dimanche.

## DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS À NOS MISSIONS

Pour exercer leurs fonctions en toute sécurité, les agents disposent d'un équipement réglementaire complet :

- Tenue officielle de la Police Municipale,
- Gilet pare-balles et gants de protection,
- Moyens de communication (radio, ...)
- Véhicules motorisés ou non, selon les besoins des interventions,
- Moyens de défense non létaux et armes à feu.

L'armement des policiers municipaux est strictement encadré par le Code de la sécurité intérieure et soumis à l'autorisation du Maire, après avis du Préfet et formation spécifique des agents.

Depuis peu, la police a adopté des écussons aux couleurs d'*« octobre rose »*, marque de soutien des forces de l'ordre à la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de *« novembre bleu »*, campagne de sensibilisation annuelle dédiée à la santé masculine.



# PAULETTE ET RENÉ MARSY, FIGURES EMBLÉMATIQUES DE SAINT-JEAN-LE-BLANC



Pour ce bulletin de décembre, la municipalité souhaite mettre à l'honneur Paulette et René Marsy, qui incarnent depuis de nombreuses années l'engagement et la convivialité à Saint-Jean-le-Blanc.

L'aventure débute en 2008, lorsqu'ils sont sollicités par Monsieur Claude Engel pour participer à l'animation de l'association Fête et Loisirs. En 2009, Monsieur Marsy en devient président, entouré alors de sept bénévoles. Aujourd'hui, ce sont près de vingt personnes qui œuvrent avec eux au sein de l'équipe.

À leurs débuts, l'association organisait essentiellement une soirée cabaret et les fêtes de la Saint Jean. Au fil des ans, de nouveaux rendez-vous sont venus enrichir la vie locale :

- Saint-Jean fête Noël en 2012
- Marché de Noël en 2014
- Vide-jardin en 2015

Pendant une dizaine d'années, ils ont également initié une sortie annuelle au théâtre, des actions en faveur du Téléthon ainsi que la distribution de sapins aux commerçants de la commune.

Depuis 2023, l'association Fêtes et Loisirs a officiellement pris le nom de Comité des Fêtes de Saint-Jean-le-Blanc. Véritable acteur de la vie locale, ce comité peut concevoir, planifier et organiser de nombreuses manifestations festives tout au long de l'année grâce au soutien de la municipalité, qui reste son partenaire principal.

Le marché de Noël reste l'un de leurs événements phares, auquel ils sont particulièrement attachés. Chaque année, ils y accueillent près de 80 artisans d'art, fidèles à ce rendez-vous chaleureux fondé sur l'entraide et la bonne humeur.

Leur plus grand défi aujourd'hui est de rassembler toutes les générations autour des nombreuses manifestations proposées. Grâce à leur persévérance et leur passion, ils ont su fidéliser les habitants, sensibles à leur engagement et reconnaissants pour ces moments de partage.

**Le Comité des Fêtes continue d'évoluer et recherche régulièrement de nouveaux bénévoles motivés pour rejoindre l'aventure.**

**Intéressés pour participer ?**

**N'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes au 07 67 81 84 63 ou par mail à [comitedesfetes.saintjeanleblanc@gmail.com](mailto:comitedesfetes.saintjeanleblanc@gmail.com)**

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

**PLANNING DES ANIMATIONS SENIORS  
AUTOMNE / HIVER 2025-2026**  
**ANIMATIONS SUR INSCRIPTION**  
02 38 66 18 34 - [ccas@saintjeanleblanc.com](mailto:ccas@saintjeanleblanc.com)

## ATELIER NUMÉRIQUE



Les vendredis à partir du 5 décembre  
sauf les 26 décembre et 2 janvier



Horaires : de 14h30 à 16h30

Salle des Capucins

Un atelier numérique pour prendre en main l'outil informatique, apprendre à naviguer en ligne, gérer ses démarches et gagner en autonomie dans son usage du numérique.

Engagement sur les 8 séances

## LA PASSERELLE DES AIDANTS



Moment de partage et de soutien pour tous les proches aidants. Pour terminer l'année, le dernier atelier de la Passerelle des aidants se tiendra **mardi 16 décembre, de 15h à 16h30, à l'Orangerie du Château**.

Ce rendez-vous convivial permet de souffler, d'échanger des conseils et expériences, et de rencontrer des professionnels.

**Des ateliers à retrouver un mardi par mois à 15h jusqu'à décembre 2026.** Retrouvez le planning sur le site de la ville.

## ATELIER PEPS EURÈKA



Atelier mémoire ludique  
Les mardis à partir du 20 janvier  
Horaires : de 14h à 16h30

Salle des Capucins

Un atelier mémoire rythmé par des exercices ludiques pour stimuler ses capacités tout en passant un moment convivial. Le programme PEPS Eurêka propose des séances hebdomadaires sur 10 semaines pour entretenir sa mémoire et sa concentration dans une ambiance dynamique et bienveillante.

## GALETTE DES ROIS

**Mercredi 21 janvier**

Horaires : 15h

Gymnase Marie-Amélie Le Fur

Village sportif, 13 rue Creuse

Un rendez-vous chaleureux pour savourer la traditionnelle galette des rois et passer un agréable moment ensemble. Une belle manière de débuter l'année dans la bonne humeur et le partage.

## ÊTRE AIDANT, ÊTRE AIDÉ



Le jeudi 29 janvier  
et les 12, 19 et 26 février  
Horaires : de 10h à 12h00

Salle des Capucins

Un atelier pour mieux comprendre et vivre son rôle d'aidant, tout en identifiant les ressources et soutiens disponibles. En partenariat avec Brain Up, il offre un temps d'échange, de conseils et de partage d'expériences dans un cadre bienveillant.

## CHÈQUES-CADEAUX POUR LES AÎNÉS



Les aînés de plus de 72 ans en 2025 n'ayant pas encore récupéré leurs chèques-cadeaux peuvent se présenter en mairie au Centre Communal d'Action Sociale, jusqu'au 19 décembre, munis de leur carte nationale d'identité. Passé ce délai, aucun chèque ne pourra être remis.

## RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR DES COURS DE FRANÇAIS DESTINÉS À DES ADULTES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Le Centre Communal d'Action Sociale recherche des bénévoles pour animer **des ateliers de français** à destination des personnes apprenant la langue.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez simplement des informations, n'hésitez pas à contacter **M. Thillier au 06 68 24 18 01**.

## URBANISME

## ATTRIBUTION D'UNE AIDE AU TITRE DE LA MESURE « AIDE AUX MAIRES BÂTISSEURS » DU FONDS VERT ANNÉE 2025



Porté par Valloire Habitat, le projet de construction de la résidence Saint-Charles, permet à la commune de Saint-Jean-le-Blanc de bénéficier d'une aide prévisionnelle de 41 000 euros dans le cadre du dispositif « *Aide aux maires bâtisseurs* » du Fonds vert, en raison du soutien actif de la mairie pour faciliter l'installation de cette résidence.

Ce programme prévoit la réalisation de 36 logements sociaux, dont 20 répondent aux critères d'éligibilité fixés par le dispositif.

Le Fonds vert – Aide aux maires bâtisseurs – est un programme national mis en place par l'État pour accompagner les communes dans leurs projets de construction de logements, tout en veillant à la préservation des espaces naturels et agricoles.

Il vise à favoriser le développement de logements durables, en soutenant les communes qui délivrent des autorisations d'urbanisme dans des zones déjà urbanisées.

L'aide financière accordée varie selon la nature des logements réalisés (sociaux, exemplaires sur le plan environnemental, etc.).

Ce dispositif contribue ainsi à répondre à la demande en logements, à soutenir la transition écologique et à renforcer l'attractivité des territoires par un développement maîtrisé et durable.

# GROUPE MAJORITAIRE

Chères Albijohanniciennes,  
chers Albijohanniciens,

Cette édition marque la dernière expression politique de la majorité municipale avant la fin de cette mandature. Cet espace dédié à la communication nous a permis régulièrement de vous présenter et de vous expliquer en toute transparence nos actions.

Effectivement, tout au long de ces trois années, nous avons eu ici l'opportunité de démontrer que nous avons travaillé avec sérieux, constance et conviction pour mettre en œuvre tout ce que nous avions envisagé de faire pour le bien-être de Saint-Jean-le-Blanc et de ses habitants. Notamment à travers la construction de grands projets structurants, qui ont permis de doter notre commune de nouvelles infrastructures dans des domaines essentiels comme l'éducation, la santé, le sport et la vie associative, tout en respectant scrupuleusement notre équilibre financier. Ces équipements, réalisés pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de

demain, constituent un patrimoine durable au service de toutes et tous.

Mais ce que nous avons pu surtout vous dire, et mettre en avant, ce sont les échanges que nous avons eus avec vous. C'est sans conteste la véritable valeur ajoutée de cette mandature. Vos idées, vos attentes, vos retours, vos contributions, notamment dans le domaine associatif, ont été essentiels pour faire évoluer, construire et animer notre commune. Ces moments de dialogue, sur le terrain comme au fil des rencontres publiques ont été précieux pour faire évoluer favorablement Saint-Jean-le-Blanc.

C'est pourquoi l'ensemble de l'équipe de la majorité municipale tient sincèrement à vous remercier pour votre confiance, vos échanges et votre participation active à la vie publique locale. Ensemble, nous avons fait avancer notre commune, avec conviction, solidarité et détermination.

Et ensemble, nous continuerons cette mission jusqu'au terme de notre mandat.



**DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**le vendredi**

**19 décembre**

**20h00**

salle du conseil  
ou en live sur Facebook



En savoir +

**Retrouvez l'ensemble des expressions politiques sur le site de la ville**

# GROUPES MINORITAIRES

## Saint-Jean-le-Blanc Autrement 2023

La fin du mandat approche, marquée par une période particulièrement mouvementée. En 2023, une partie de l'équipe sortante a pris la décision de bloquer la commune en refusant de voter le budget. Ce choix irréfléchi a eu des conséquences graves sur nos finances et sur la mise en œuvre de nos projets.

Certes, plusieurs d'entre eux ont finalement pu être relancés, mais à des coûts largement supérieurs aux prévisions initiales : le vestiaire du club de football, estimé à 800 000 €, a été réalisé pour 1 600 000 €, tandis que la maison de santé, prévue à 1 000 000 €, a finalement coûté 1 650 000 €. Le tout sans recours à l'emprunt, ce qui, vous l'imaginez, réduit considérablement la marge de manœuvre du futur mandat.

À cela s'ajoutent plusieurs projets promis mais abandonnés, faute de moyens suffisants.

Cette situation n'est pas sans rappeler les dérives que nous observons au niveau national depuis un an : alliances opportunistes, calculs politiques et comportements dictés par la recherche du statut d'élu plutôt que par le sens du service public. Où est passé l'intérêt des habitants dans ces attitudes égocentriques ?

F. GRIVOTET et F. VIAUD

Pour « Saint Jean Le Blanc Autrement 2023 »

## Pour un avenir serein à Saint-Jean-le-Blanc

Bilan de mandat : les promesses n'engagent que ceux qui y ont cru. À quelques mois des élections municipales de mars prochain, le constat est sans appel : moins de la moitié des promesses électorales faites par la majorité sortante ont été tenues.

La mise en accessibilité des bâtiments publics, le court de tennis couvert, la création de nouveaux espaces verts, le city-stade, ou encore la rénovation du bassin d'apprentissage... autant d'engagements restés lettres mortes.

Pendant que les réalisations se font attendre, l'absentéisme des élus de la majorité aux commissions et même au conseil municipal devient une habitude. Une situation d'autant plus regrettable que ces instances sont essentielles au bon fonctionnement démocratique de la commune.

De notre côté, notre groupe Pour un avenir serein à Saint-Jean-le-Blanc affiche un taux de présence de 100 %, fidèle à notre engagement d'écoute, de travail et de transparence.

Face aux promesses envolées, nous continuerons jusqu'au bout du mandat à défendre les intérêts des Albijohanniciens et à préparer l'avenir avec sérieux et sincérité.

Valentin BLELLY et Catherine PEYROUX  
avvenir.serein.sjb@gmail.com

## Agir pour l'Avenir

Chers(es) albijohanniciennes et albijohanniciens

Lors de la première expression politique de notre groupe en novembre 2023, nous considérions que l'opposition devait être critique et s'opposer mais qu'elle devait aussi accompagner les orientations de la majorité quand elles sont positives pour la commune. Ceci a été notre ligne de conduite au cours des deux années écoulées.

Notre priorité a toujours été d'agir sur le fond en ayant pour seul objectif l'intérêt des albijohanniciens.

La majorité a poursuivi des projets auxquels nous avons toujours été favorables depuis que nous siégeons au Conseil Municipal, notamment la maison de santé, les équipements du stade de foot et le restaurant scolaire.

Il était cohérent de soutenir ces projets tout en restant vigilants sur les conditions de réalisation et sur leur financement.

Nous avons toujours eu à l'esprit le bien-être et la qualité du cadre de vie des albijohanniciens et espérons y avoir contribué dans nos prises de position.

Pour l'avenir, nous souhaitons qu'ils demeurent des priorités pour tous les élus avec des orientations permettant de les améliorer.

Nous vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes.

François GRISON - Manon AMINATOU



# UNE ALBIJOHANNICIENNE À TRAVERS L'HISTOIRE : HOMMAGE À ALICE DELANE

**A** l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, marquant la victoire et la paix ainsi que l'hommage à tous les morts pour la France, Thierry CHARPENTIER, Maire de Saint-Jean-le-Blanc, Thierry MEZAIZE, Président de l'Union des Combattants et du Souvenir, et Jean MOREAU, Président des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, ont rendu hommage à Alice DELANE. Née en 1915 à Bouges (dans l'Indre), Alice a vécu à Saint-Jean-le-Blanc, rue des Varennes. Infirmière pendant la Seconde Guerre mondiale, elle a perdu la vie en 1940 à Cerdon lors d'un bombardement de convoi. Enterrée au cimetière de la rue Demay, elle a été reconnue « Mort pour la France » en septembre 2024 suite à une demande officielle. Son corps a été récemment exhumé et repose dans la tombe collective des « Morts pour la France » aux côtés d'Émile Bazin. Les éléments retrouvés ont été déposés dans un reliquaire.



Numéro du cercueil provisoire de Cerdon d'Alice DELANE



Montre retrouvée pendant l'exhumation

## CARNET

### BIENVENUE À

Armand PIQUENET SOLHEID  
Safiya MAHAMAT GUIHINI  
Tino LAMBERT MARC  
Léo LECOQ  
Aboubacar MANET



### ILS SE SONT MARIÉS

Benjamin DORAT et Bérénègre LEPOULTIER  
Charles CHAILLOT et Julie CHESNE  
Jean-Philippe DEPREZ et Claire LE HENAFF



### ILS NOUS ONT QUITTÉS

Claude LABBÉ  
Stanislas SOLAZ  
Paul GUÉRIN  
Lucienne SAUGER veuve BOUÉ  
Franck BARET  
François PÉRIN  
Zbigniew GASOWSKI  
Marie-Jeanne LAROCHE épouse FAURE  
Madeleine PARANT veuve GUERRE  
Germaine MATRAS veuve MOULIN  
Georges MAZÉRIÈS-GIBERT  
Antonio MARTINS GONCALVES  
Jacques HUSSONOIS  
Ali CHIR  
Odette JUHÉ veuve RENÉ<sup>1</sup>  
Monique FORET veuve BOURGOGNE  
Micheline THOUIMIRE veuve LECLERCQ



## LÉOPOLD MASSON

### CURÉ DE L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

**L**a mairie et l'association de l'« UCS » vous ont proposé de visiter l'exposition, du 12 au 17 mai 2025, « *Les forces de la liberté* » mettant en lumière les femmes et les hommes de notre commune impliqués dans la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale.

Un des panneaux présenté laissait planer un mystère sur l'origine des traces d'impacts encadrant les deux fenêtres sur la façade de la sacristie de l'église et d'une énigmatique plaque en marbre gris évoquant une libération sans effusion de sang, complétée d'une liste nominative de participants, sous la direction d'un très illustre personnage : L'abbé Léopold MASSON.

Les réponses ont été retrouvées dans les récits de l'Abbé MASSON, parus en 1991 et 1992, la troisième partie n'ayant jamais été publiée.

Découvrions néanmoins ses souvenirs manuscrits :

Les éclats de pierre, encore visibles, sont dus à des obus tirés le 18 août 1944 vers 15h00 par les troupes américaines, arrivées à Orléans par le nord depuis le 16, et toujours stationnées, quai du Fort Alleaume, sur la rive droite de la Loire. Ayant une vue directe, via la rue des Capucins (il n'y avait pas de rideau d'arbres à cette époque) sur le carrefour de l'église et apercevant un groupe de personnes, (dont M. le curé) elles firent tonner le canon pour affirmer leur position et prévenir d'une possible répression, pensant sûrement qu'il s'agissait de soldats allemands encore présents sur notre commune...

Pour ce qui est de la plaque commémorative et de sa liste de noms, l'Abbé MASSON décrit le rôle et la participation de chaque personnes citées.

De plus, il narre en détail le déroulement des événements durant les journées du 15 au 20 août 1944 et les tractations avec les forces allemandes pour qu'elles se rendent sans combat et sans répression contre la population civile.

Rapporter ici la totalité des textes de ses souvenirs dépasserait l'espace dédié à notre rubrique mais toutes les personnes désirant les lire peuvent nous en demander une copie en envoyant un mail à ucs.saintjeanleblanc@orange.fr ou en scannant sur le QR code ci-contre, ou en allant dans la rubrique d'actualités du site de la ville.



### Léopold Alexandre MASSON

- Né le 7 octobre 1908 à Orléans.
- Vicaire (prêtre qui assiste le curé dans une paroisse) de 1935 à 1944.
- Curé de 1944 à 1994.
- Décédé à l'âge de 86 ans, le 19 février 1994. Il est inhumé le 24 juin de cette même année, jour de la Saint Jean, dans la chapelle latérale de l'église où il officia durant 59 années.

Le devoir de mémoire c'est aussi cela et, dorénavant, vous verrez notre église sous un autre angle.

### Laurent PITOT

Passionné par l'histoire des Hommes et du Patrimoine.  
Membre de l'association « *Union des Combattants et du Souvenir* ».



# agenda

## 2025 .....

### ● LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Vendredi 5 décembre - 17h30  
Place de l'église

### ● EXPOSITION PHOTO

11<sup>ème</sup> Exposition photo  
Du vendredi 5 au dimanche 14 décembre de 14h à 18h  
Château

### ● COMMÉMORATION

Hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie  
Dimanche 7 décembre - 11h  
Monument aux morts

### ● SAINT JEAN FÊTE NOËL

Présence du Père Noël  
Samedi 13 décembre - de 10h à 17h  
Espace Montission

Feu d'artifice  
19h30  
Levée des Capucins

### ● CONCERTS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Samedi 13 décembre – 11h et 15h  
Espace Montission

### ● MAGIE

Magic Amin  
Samedi 13 décembre - 20h30  
Espace Montission

### ● CONCERT DE NOËL

Dimanche 14 décembre - 15h  
Église Saint Jean Baptiste

### ● CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 19 décembre - 20h  
Salle du conseil ou en live sur Facebook

### ● CINÉ-VACANCES

Wish  
Samedi 27 décembre - 10h  
Espace Montission

## 2026 .....

### ● CINÉ-VACANCES

Le roi Lion  
Samedi 3 janvier - 10h  
Espace Montission

### ● GALETTE DU CCAS

Mercredi 21 janvier - 15h  
Village sportif - 13 rue creuse  
Gymnase Marie-Amélie LE FUR

### ● THÉÂTRE

Sortez-moi de là !  
Vendredi 23 janvier – 20h30  
Espace Montission

### ● STAND-UP COMEDY

Samedi 7 février – 20h30  
Espace Montission

### ● CONFÉRENCE

de Clément Joubert sur La Belle Hélène  
Vendredi 6 février – 18h30  
Espace Montission

### ● SPECTACLE

Pierre-Yves Noël,  
humoriste et imitateur  
Dimanche 8 février 2026 – 15h  
Espace Montission

### ● THÉÂTRE

Les colocs  
Vendredi 13 février – 20h30  
Espace Montission

### ● EXPOSITION ARTISTIQUE 100% ARTISTES FEMMES

Du samedi 7 au dimanche 15 mars de 14h à 18h sauf le dim. de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Château

### ● THÉÂTRE

Ce soir ou jamais  
Vendredi 27 mars – 20h30  
Espace Montission

La Ville  
à votre écoute

### HÔTEL DE VILLE

2 place de l'Église  
45650 Saint-Jean-le-Blanc  
02 38 66 39 61

### ● ACCUEIL

02 38 66 39 61  
accueilmairie@saintjeanleblanc.com

### ● ÉTAT CIVIL

02 38 66 10 54  
etatcivil@saintjeanleblanc.com

### ● CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

02 38 66 81 53

### ● CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

02 38 66 18 35

ccas@saintjeanleblanc.com

### ● SCOLAIRE

02 38 66 10 52  
scolaire@saintjeanleblanc.com

### ● PETITE ENFANCE

02 38 66 18 33  
petiteenfance@saintjeanleblanc.com

### ● BIBLIOTHÈQUE

02 38 66 78 44  
bibliotheque@saintjeanleblanc.com

### ● ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

06 13 09 20 79  
ecoledemusique@saintjeanleblanc.com

### ● VIE ASSOCIATIVE

02 38 66 86 34  
associations@saintjeanleblanc.com

### ● LOCATION SALLE

02 38 51 01 22  
location@saintjeanleblanc.com

### ● COMMUNICATION

02 38 66 13 53  
communication@saintjeanleblanc.com

### ● URBANISME

02 38 66 77 49  
urbanisme@saintjeanleblanc.com

### ● SERVICES TECHNIQUES

02 38 66 06 84  
servicestekhniques@saintjeanleblanc.com

### ● POLICE MUNICIPALE

02 38 66 84 52 - 06 26 74 00 05  
policemunicipale@saintjeanleblanc.com



[www.saintjeanleblanc.com](http://www.saintjeanleblanc.com)



Facebook



Instagram



WhatsApp

Retrouvez le programme des animations de la bibliothèque sur leur nouveau site : [www.bibliotheque-saintjeanleblanc.net](http://www.bibliotheque-saintjeanleblanc.net)